

COCHEPIECE N°8 : INCIDENCES NOTABLES SUR L'ENVIRONNEMENT

TABLEAUX RECAPITULATIFS DE LA SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE ET DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET :

Extraits du CERFA n°15679*04 de demande d'enregistrement pour une installation ICPE, ces extraits permettent de répondre à l'article R.512-46-3-4° du code de l'environnement :

1. Sensibilité environnementale en fonction de la localisation du projet :

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Si oui, lequel ou laquelle ? |
|---|-----|-----|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | | X | Le site d'élevage n'est pas situé dans une ZNIEFF mais l'ilot 16 est situé à 102 m de la ZNIEFF de type II : Vallée du Thouet. Voir pièce 9. |
| En zone de montagne ? | | X | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope ? | | X | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | | X | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | | X | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | | X | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | | X | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | | X | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | | X | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? [Site répertorié dans l'inventaire BASOL] | | X | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? [R.211-71 du code de l'environnement] | X | | L'installation est située en zone de répartition des eaux du Bassin du Thouet. |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | | X | |
| Dans un site inscrit ? | | X | Le parc du Château du Theil est situé à 4.2 km du site d'élevage. |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Si oui, lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | | X | Le site d'élevage n'est pas situé sur un site Natura 2000 mais l'ilot 16 est situé à 102 m d'une ZSC : Bassin du Thouet amont. Voir pièce 9. |
| D'un site classé ? | | X | |

2. Effets notables que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement et la santé humaine :

| Incidence potentielle de l'installation | | Oui | Non | NC ₁ | Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle) |
|---|---|-----|-----|-----------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements en eau ? Si oui, dans quel milieu ? | X | | | Prise d'eau prélevé sur le réseau public : Avant-projet : 1287 m ³ par an Après projet : 2836 m ³ Soit une augmentation de 1549 m ³ induite par le projet. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | | X | | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | | X | | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | | X | | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | | X | | Le projet du GAEC DES TROIS HORIZONS se fait sur un site d'élevage existants, la demande de permis est faite pour la création des courettes du bâtiment engraissement déjà existants. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | | X | | Le projet d'augmentation des effectifs de porcs est réalisé dans les bâtiments existants et sur parcours, une demande de permis de construire est nécessaire pour la création des courettes du bâtiment engraissement. Le mode d'élevage reste identique à la situation avant-projet, il s'agit d'un élevage de porcs sur paille et en plein air en agriculture biologique. Les épandages seront réalisés sur le parcellaire de l'exploitation comme c'est déjà le cas avant-projet. Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espèce. |
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité Particulière énumérées au tableau précédent ? | | X | | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | | X | | La création des courettes sera faite sur une partie empierrée déjà présente sur le site d'élevage et la mise en place des parcours sera faite sur des parcelles exploitées par le GAEC. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | | X | | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | | X | | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | | X | | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | X | | | L'élevage de porcs engendre des circulations de camions : enlèvements des porcs, livraison d'aliment, équarrissage. Le site est déjà existant, une étude est présente en pièce 2. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | X | | | Les niveaux sonores émis par l'installation en fonctionnement normal après-projet respecteront les niveaux maximums ainsi que les émergences maximales réglementaires, les nuisances sonores seront donc acceptables pour les populations voisines. |

| | | | | | |
|---|--|---|---|--|---|
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | X | | | L'élevage se fait sur litière de paille et en plein air, ce qui réduit les odeurs par rapport à l'élevage de porcs sur caillebotis. Les bâtiments d'élevage sont aérés, les installations font l'objet d'un nettoyage régulier. La fumière et la fosse sont situés à plus de 100 m des habitations tiers. |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | | X | | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | | X | | |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | | X | | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | X | | | L'élevage de porcs se fait sur paille et en plein air. Les eaux souillées des courettes et le lixiviat seront épandus sur le parcellaire de l'exploitation. |
| | Engendre-t-il des d'effluents ? | X | | | L'élevage de porcs se fait sur paille et en plein air, le fumier produit sera épandu sur les terres de l'exploitation. |
| Déchets | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | | X | | L'exploitation est en agriculture biologique donc il n'y a pas de produits phytosanitaires et de sac big-bag d'engrais. Les exploitants opèrent le tri des déchets avec la présence d'un bac jaune sur le site. Les déchets vétérinaires sont repris par la filière de recyclage. Les déchets généraux sont traités par élimination avec les ordures ménagères. Les cadavres sont stockés dans deux congélateurs pour les animaux de petites tailles pour ensuite être placés dans le bac d'équarrissage, pour les autres ils sont directement placés sous une cloche en attendant leur enlèvement. |
| Patrimoine/ Cadre de vie/ Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | | X | | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ? | | X | | |

¹ Non concerné